

dernier, et qui a démissionné pour prendre la charge de Chef du Secrétariat, avec la condition de consacrer tout son temps aux devoirs de cette charge. Il a été remplacé au conseil général par M. Joseph Girard.

Les archives de la société, dont un grand nombre de pièces étaient éparées et même égarées, ont été recueillies et classifiées.

Une bibliothèque d'étude pour nos oeuvres nationales et sociales a été créée.

Notre revue a subi une transformation complète.

Le fonctionnement des sections a été réglementé.

Des oeuvres nombreuses d'utilité nationale ont été entreprises et conduites à bonne fin.

En un mot l'effectivité des oeuvres de la société nous est maintenant assurée par une bonne organisation au bureau central.

Comme résultat de cette activité, nous commençons même à nous trouver à l'étroit au secrétariat, et le conseil général croit le jour venu d'agrandir son installation; nous osons croire que vous serez satisfaits des améliorations qui seront prochainement mises en voie.

Le conseil projette en même temps de continuer une hospitalité encore plus généreuse que par le passé à nos zélés collaboratrices, les Dames de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, ainsi qu'à la Ligue des Droits du Français, et aux autres oeuvres d'intérêt national pour les canadiens-français.

NOTRE REVUE.

Pour marcher de pair avec l'importance donnée au secrétariat, nous avons cru devoir transformer *Le Petit Canadien*, organe officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste, en une véritable revue digne de la société et de ses oeuvres.

Nous avons amélioré sa toilette matérielle, mais nous avons surtout voulu soigner sa tenue littéraire; la collaboration de plusieurs écrivains canadiens et nos articles de rédaction attestent sur ce point la sincérité de nos efforts.

Les appréciations flatteuses que nous avons reçues de la part de personnages distingués, nous portent à croire que nous nous sommes engagés dans la bonne voie, et nous pouvons d'autant mieux nous en réjouir que ces transformations ont pu se faire sans grever le budget de la société; elles nous font au contraire espérer d'en tirer des sources de revenus sur lesquelles nous ne pouvions compter auparavant.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE ET CAISSE DE REMBOURSEMENT.

Les opérations de la Caisse Nationale d'Economie suivent une progression constante, et la même remarque s'applique à la Caisse de Remboursement.